



NATIONS UNIES

AUG 7 1979

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALECONSEIL
DE SÉCURITÉDistr.
GENERALE~~A/34/401~~

✓S/13488

6 août 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-quatrième session
Point 25 de l'ordre du jour provisoire^x
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Trente-quatrième année

Lettre datée du 6 août 1979, adressée au Secrétaire général par
le représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie de la lettre concernant les récentes attaques israéliennes contre le Liban que j'ai remise personnellement ce matin au Président du Conseil de sécurité.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la lettre jointe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Ghassan TUENI

^x A/34/150.

ANNEXE

Lettre datée du 6 août 1979, adressée au Président du Conseil
de sécurité par le représentant permanent du Liban auprès de
l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma lettre datée du 23 juillet 1979 (S/13464), j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'aggravation de la situation au sud du Liban où des actes d'agression ont été commis presque quotidiennement par Israël. Voici une liste des villages libanais qui ont été l'objet de ces agressions :

1. Au cours de la nuit du 24 au 25 juillet, les villages de Haddatha, Ayta ez-Zitt et Bra'sheet ont été soumis à un violent tir à la mitrailleuse et à un bombardement d'artillerie.
2. Le 26 juillet, le bassin du Hasbani et de la Hasbaya, ainsi que les villages de Rihan, Aishiyeh, Aramta, Daraya et Quttrani ont été bombardés par l'artillerie israélienne.
3. Le 31 juillet, l'artillerie a ouvert le feu sur Qlaya, les monts Kawkaba, Mazra'at Beit Nawfal ainsi que sur la zone de la Hasbaya.
4. Tard dans la nuit du 31 juillet au 1er août, les villages de Arnoun, Yohmor, Nabatiyeh la Haute, Duwayr Est, Kfar Rumman, Habboush et Nabatiyeh ont également été bombardés.
5. Le 1er août, des canonnières israéliennes ont tiré en direction de la zone située entre le Hasbani et Kawkaba.
6. Le 2 août, la zone de la Hasbaya, de Kawkaba, de Burghoz et de Qlaya a été soumise à un violent tir de barrage visant à couvrir un commando israélien qui lançait une attaque motorisée massive au-delà de la zone de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), qui avançait parallèlement au Litani, en direction des hauteurs du village de Kawkaba.
7. Les survols constants du territoire libanais se poursuivent; le dernier en date s'est produit hier, dimanche, au-dessus de Beyrouth.

De nombreuses personnes - toutes civiles - ont été tuées ou blessées à la suite de ces actes d'agression qui ont également causé des dégâts matériels importants.

Comme dans mes lettres précédentes, je tiens une fois de plus à protester très énergiquement contre ces actes d'agression arbitraires perpétrés par Israël contre le Liban.

Toutes ces attaques ont été précédées, accompagnées et suivies d'actes de harcèlement et de déclarations pleines de mépris à l'égard de la FINUL, qui apparemment ne visent pas seulement à éroder davantage la crédibilité de la FINUL, mais encore à faire apparaître sa présence même comme inefficace et probablement inutile. Il est particulièrement préoccupant de noter que l'attaque la plus récente et la plus grave qui ait été lancée au-delà des lignes de la FINUL, le 2 août, ait eu lieu précisément au moment où le Secrétaire général adjoint, M. Bryan Urquhart, quittait la région après avoir tenu deux séries de réunions tant avec des dirigeants israéliens qu'avec des dirigeants libanais, en vue d'examiner la situation de la FINUL. Devant une situation aussi préoccupante, mon gouvernement est amené à demander quelles mesures le Conseil de sécurité, dont vous assurez à présent la présidence, devrait envisager.

Nous tenons à rappeler que votre délégation a appuyé la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité dont Israël a constamment fait fi.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Ghassan TUENI
